

# Construction de locaux Résultats à fin mars 2021

## Locaux autorisés

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les surfaces des locaux autorisés dans la région Grand Est sont en baisse de 18 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Avec 522 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels autorisés, il s'agit du montant le plus faible observé au même trimestre sur les dix dernières années. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en repli de 2 % sur la même période.

La baisse des autorisations concerne sept des dix départements de la région. Le recul est très marqué en Meurthe-et-Moselle (-43 %), dans la Marne (-30 %) et en Moselle (-27 %). Le Bas-Rhin, qui concentre sur son territoire 26 % des surfaces autorisées de la région, affiche une baisse de 19 %. Dans les autres départements, les autorisations varient de -6 % dans l'Aube à +69 % en Haute-Marne.

En cumul annuel, d'avril 2020 à mars 2021, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 2,5 millions m<sup>2</sup> sur le territoire du Grand Est, soit une baisse de 7 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, le repli est plus marqué (-15 %) sur la même période.

Six départements de la région affichent un repli du cumul annuel allant de -2 % dans l'Aube à -28 % dans la Marne. La Moselle et le Bas-Rhin, qui concentrent à eux seuls 41 % des surfaces autorisées de la région, connaissent un recul respectif de 14 % et 11 %. Pour les quatre autres départements où les autorisations sont en hausse, la croissance varie de +9 % en Haute-Marne à +48 % en Meurthe-et-Moselle.

Surface de plancher des locaux autorisés	Janvier-Mars 2021		12 derniers mois (Avril 20 à Mars 21)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*
Ardennes	37 000	17	143 000	28
Aube	33 000	-6	200 000	-2
Marne	77 000	-30	281 000	-28
Haute-Marne	23 000	69	112 000	9
Meurthe-et-Moselle	32 000	-43	264 000	48
Meuse	22 000	241	79 000	34
Moselle	77 000	-27	357 000	-14
Bas-Rhin	134 000	-19	662 000	-11
Haut-Rhin	64 000	-9	258 000	-23
Vosges	23 000	-43	148 000	-9
<b>Région Grand Est</b>	<b>522 000</b>	<b>-18</b>	<b>2 503 000</b>	<b>-7</b>
France entière	8 146 000	-2	33 818 000	-15

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* comparaison avec la même période de l'année précédente

## Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

## Locaux commencés

Les surfaces de locaux non résidentiels mis en chantier sont de 410 000 m<sup>2</sup> dans la région au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, soit une hausse de 2 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Par rapport au dernier trimestre 2020, les surfaces commencées sont en recul de 13 %. Au niveau national, les mises en chantier sont en baisse de 7 % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Les mises en chantier sont en recul dans la moitié des départements de la région,

allant de 67 % dans l'Aube à 7 % dans le Bas-Rhin. La Moselle et le Haut-Rhin, qui concentrent 29 % des mises en chantier de la région, affichent respectivement une progression de 50 % et 38 %.

En cumul annuel, d'avril 2020 à mars 2021, la construction de locaux non résidentiels dans la région est en chute de 19 % par rapport à l'année précédente contre un recul de 14 % au niveau national. La Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne et la Marne sont les seuls

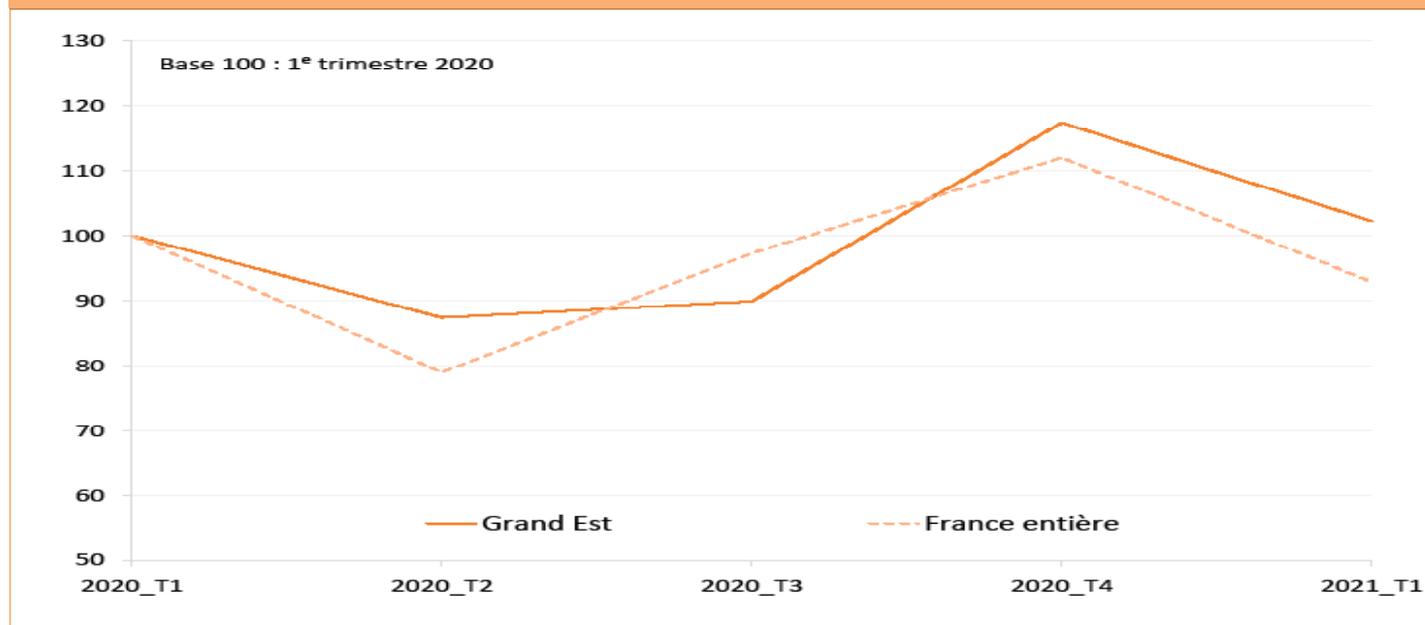
départements à afficher une croissance du cumul annuel, respectivement de +12 %, +9 % et +4 %.

Le Bas-Rhin, qui abrite près du quart des constructions de locaux de la région, affiche une baisse de 31 % du cumul annuel. Dans les autres départements, le recul des ouvertures de chantier varie de -3 % dans les Ardennes à -42 % dans l'Aube.

Surface de plancher des locaux commencés	Janvier-Mars 2021		12 derniers mois (Avril 20 à Mars 21)	
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%) <sup>*</sup>	Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%) <sup>*</sup>
Ardennes	15 000	-17	61 000	-3
Aube	14 000	-67	86 000	-42
Marne	39 000	-18	244 000	4
Haute-Marne	38 000	158	82 000	9
Meurthe-et-Moselle	24 000	-62	167 000	12
Meuse	24 000	171	69 000	-21
Moselle	70 000	50	246 000	-28
Bas-Rhin	105 000	-7	367 000	-31
Haut-Rhin	49 000	38	171 000	-23
Vosges	31 000	164	97 000	-14
<b>Région Grand Est</b>	<b>410 000</b>	<b>2</b>	<b>1 591 000</b>	<b>-19</b>
France entière	5 696 000	-7	23 373 000	-14

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte  
\* comparaison avec la même période de l'année précédente

### Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface de plancher par type de locaux	Janvier-Mars 2021			12 derniers mois (Avril 20 à Mars 21)		
	Cumul (m <sup>2</sup> )	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m <sup>2</sup> )	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
<b>Locaux autorisés (m<sup>2</sup>)</b>	<b>522 000</b>	<b>-18</b>	<b>-2</b>	<b>2 503 000</b>	<b>-7</b>	<b>-15</b>
Hébergement hôtelier	16 000	15	-17	45 000	-46	-18
Bureaux	86 000	29	-18	244 000	-30	-20
Commerce	40 000	-44	-18	264 000	-17	-23
Artisanat	53 000	66	20	195 000	25	-5
Industrie	57 000	-7	6	297 000	-5	-10
Exploitation agricole ou forestière	115 000	-25	-12	658 000	3	-12
Entrepôt	74 000	-56	35	448 000	-8	-9
Service public ou d'intérêt collectif	82 000	19	-15	351 000	1	-21
<b>Locaux commencés (m<sup>2</sup>)</b>	<b>410 000</b>	<b>2</b>	<b>-7</b>	<b>1 591 000</b>	<b>-19</b>	<b>-14</b>
Hébergement hôtelier	2 000	-43	-36	23 000	-37	-25
Bureaux	41 000	-37	7	129 000	-43	-16
Commerce	37 000	-15	15	137 000	-30	-21
Artisanat	18 000	-23	21	72 000	-19	-1
Industrie	62 000	93	-19	154 000	-50	-26
Exploitation agricole ou forestière	94 000	17	4	410 000	2	-8
Entrepôt	103 000	11	-29	386 000	-7	-11
Service public ou d'intérêt collectif	53 000	-12	-10	280 000	-10	-16

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte\* comparaison avec la même période de l'année précédente

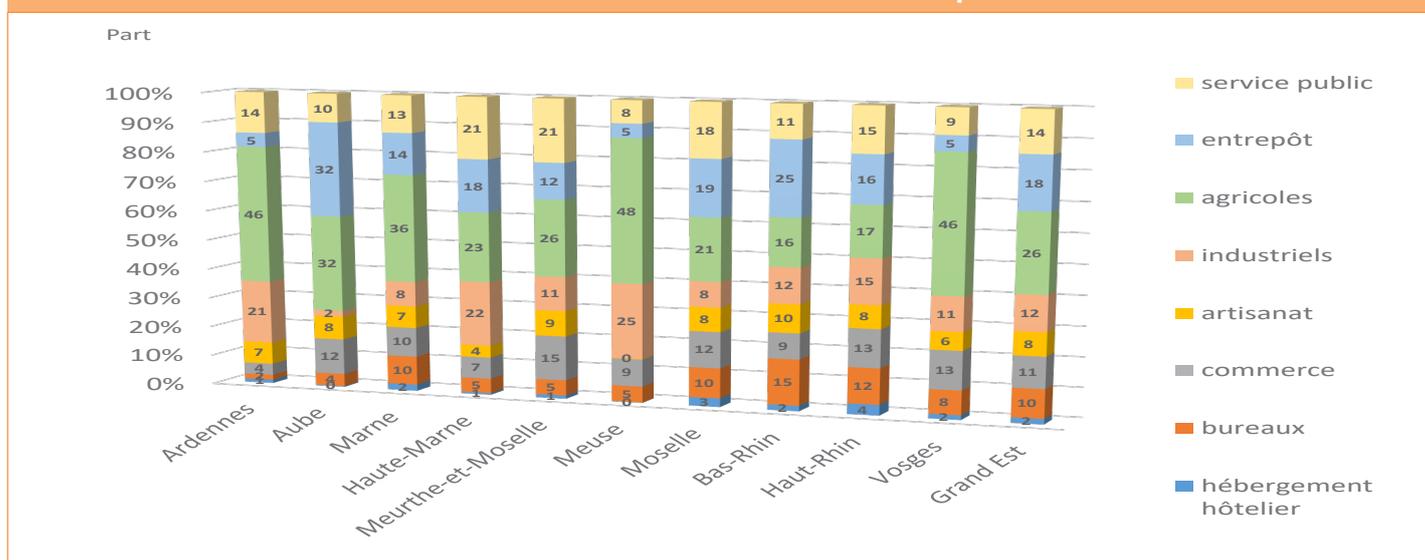
Par type d'activité, le fort repli des autorisations enregistré au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 est lié à une forte chute des autorisations de construction d'entrepôts (-56 %), de commerces (-44 %) et d'exploitations agricoles ou forestières (-25 %) et, dans une moindre mesure, de locaux industriels (-7 %). Ces quatre secteurs d'activité représentent près de 55 % des surfaces de locaux autorisés sur le trimestre. À l'inverse, dans les autres secteurs, la croissance varie de

+15 % pour les hébergements hôteliers à +66 % pour les locaux d'artisanat. Pour les locaux commencés, la légère progression (+2 %) du cumul trimestriel est due à celles du secteur industriel (+93 %), des exploitations agricoles ou forestières (+17 %) et des entrepôts (+11 %), qui compensent les baisses dans les autres secteurs.

En cumul annuel, la baisse des autorisations touche plusieurs secteurs d'activité et varie de -5 % pour les

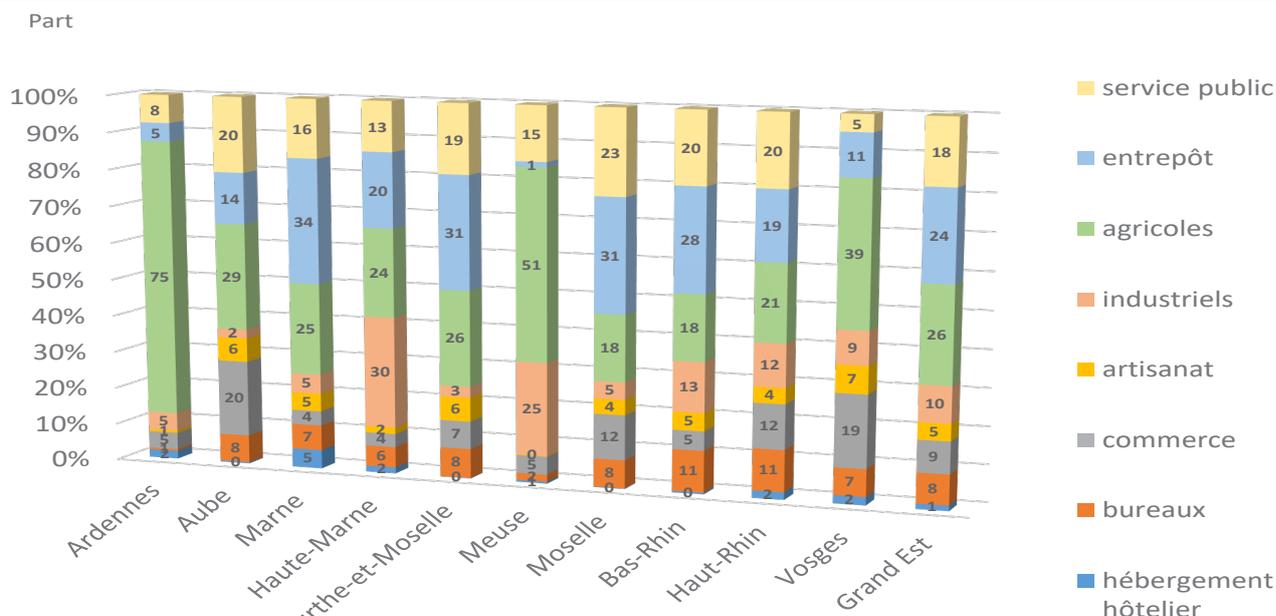
locaux industriels à -46 % pour les hébergements hôteliers. L'artisanat, les exploitations agricoles ou forestières et le service public ou d'intérêt collectif sont les seuls secteurs en hausse respectivement de +25 %, +3 % et +1 %. Pour les mises en chantier, à l'exception des exploitations agricoles qui affichent une légère hausse (+2 %), le repli touche l'ensemble des autres secteurs d'activité et varie de -7 % pour les entrepôts à -50 % pour l'industrie.

### Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

### Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la Transition Écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en

compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1<sup>er</sup> mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

#### Avertissement

*Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.*

**Mohamed Mekki**  
Service connaissance et développement durable